



LE 27 JUIN, FAISONS GRÈVE POUR GAGNER LES TITULARISATIONS ET POUR DÉFENDRE NOS ACQUIS !

Facebook : cgt territoriaux Bobigny

Le 21 juin 2019,



Comme nous avons pu le dire lors des Assemblées Générales du 18 juin et au rassemblement devant le parvis de la préfecture, nous combattons avec encore plus de détermination la loi sur la Fonction Publique qui est examinée en ce moment par le parlement.

Nous appelons toujours au retrait de la loi Fonction Publique !

Juste quelques applications concrètes de cette loi :

1/ L'augmentation du temps de travail. Il s'agit de mettre fin à toutes les dérogations existantes pour imposer un temps de travail unique pour toutes les collectivités et l'État. Ce sera la porte ouverte pour augmenter notre temps de travail jusqu'à 1607 heures annuel sans augmentation de salaire !

2/ En cas de privatisation d'un service, le fonctionnaire sera détaché d'office vers le nouvel employeur par un CDI de droit privé.

3/ L'évaluation professionnelle individuelle devient le principal critère pour l'avancement et la promotion. C'est la dure loi du mérite, évalué au gré des sympathies des responsables...

4/ Le recours aux contractuels est très élargi par la création de « contrats de mission » et à privilégier pour « les emplois de direction ». C'est une aggravation inacceptable de ce que nous vivons malheureusement déjà en partie. En effet, ces « managers » du Privé, seront recrutés pour rentabiliser les services au détriment du service rendu et dans les pires conditions pour les agents.

5/ Le CHSCT serait supprimé et fondu avec le CT dans un Comité Social Territorial. Or le CHSCT a

été gagné de dure lutte pour préserver votre santé et votre sécurité au travail. Il nécessite de nombreuses heures de travail pour vos délégués. Il vous appartient et vous pouvez le saisir ! Comment croire que ce travail au quotidien pourra se poursuivre dans un Comité Social déjà encombré par les réorganisations de service.

6/ Les CAP deviendraient des instances de simple recours et ne donneraient plus d'avis sur les promotions et les avancements de grades ainsi que sur les mutations et les mobilités.



**RASSEMBLEMENT DEVANT
LE PARVIS DE LA MAIRIE
A PARTIR DE 9H PUIS
DÉPART COLLECTIF POUR
LE RASSEMBLEMENT A 12H
DEVANT LE MINISTÈRE
(MÉTRO BERCY)**

**PRÉCARITÉ
TOUTE LA VIE?**

NON MERCI!

**LE 27 JUIN,
FAISONS GRÈVE
POUR GAGNER LES
TITULARISATIONS ET
POUR DÉFENDRE
NOS ACQUIS !**

Localement, une victoire importante a été obtenue avec l'abandon de la candidature de la ville de Bobigny pour la création d'une agence comptable communale. En effet, la loi de Finances 2019 prévoit la fin de la séparation ordonnateur/comptable. Sans cette séparation, le comptable deviendrait une sorte de comptable d'entreprise subordonné au maire et donc peut subir de plein fouet les pressions, n'être plus le garant de la rigueur et de la probité du contrôle de l'argent du contribuable. Les perquisitions ordonnées par le Parquet national Financier s'ajoutant au rapport accablant de la chambre régionale des comptes et aux nombreuses interpellations de la CGT sur le fonctionnement de cette municipalité et dont les médias se sont fait largement écho.

Il n'y aura pas d'agence comptable à Bobigny !

Cette victoire nous montre qu'il est possible d'arrêter les mauvais coups de l'autorité territoriale. Pour cela, nous vous proposons de faire grève le 27 juin pour revendiquer avec la CGT E/O des territoriaux de Bobigny :

- ✓ La stagiatisation immédiate des agents contractuels sur les postes vacants ;
- ✓ La garantie qu'il n'y aura aucune perte de pouvoir d'achat lors de la mise en place du RIFSEEP ;
- ✓ L'augmentation du Régime Indemnitare de 100 euros pour chaque agent ;
- ✓ Aucune perte d'acquis sur les jours exceptionnels ;
- ✓ La transparence et l'équité des avancements de grade et des promotions et la réinstauration de la CAP locale en lien avec le CIG,
- ✓ La négociation sur la mise en place d'une aide à la prévoyance pour tous les agents,
- ✓ La budgétisation des travaux du Self communal et sa réouverture rapide,
- ✓ Le respect du Statut de la fonction publique, en particulier dans les embauches, l'arrêt du copinage, l'accès égal au déroulement de carrière, aux rémunérations, la fin des « emplois qui seraient fictifs ou semi fictifs ».

**RASSEMBLEMENT DEVANT LE PARVIS DE LA MAIRIE
A PARTIR DE 9H PUIS DÉPART COLLECTIF POUR LE
RASSEMBLEMENT A 12H DEVANT LE MINISTÈRE (MÉTRO BERCY)**